

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de communes de l'Ouest Vosgien
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 404 000 euros HT
Référence :	2026TRCUNEUF3
Date de mise en ligne :	Le mardi 20 janvier 2026 à 17:20:01
Date de clôture :	Le lundi 30 mars 2026 à 12:00:00
Titre :	CREATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE INTERCOMMUNALE ET D'UN RESEAU DE CHALEUR A NEUFCHÂTEAU (88)
Descriptif :	CREATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE INTERCOMMUNALE ET D'UN RESEAU DE CHALEUR A NEUFCHÂTEAU (88)

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 9	Posée le 26/02/2026 à 15:44:57 Bonjour, Concernant le Lot N°04 Menuiseries-Serrurerie, nous aurions besoin de précisions concernant l'indice 03.04.03. Organigramme Pourriez-vous nous indiquer : • Le nombre d'utilisateurs différents prévus ; • Le nombre de clés à prévoir par porte. Nous vous remercions par avance pour votre retour Bien cordialement, Répondue le 02/03/2026 à 09:41:27 Concerne le Lot N°04 Menuiseries-Serrurerie Bonjour, Cet aspect est vu en phase chantier, l'entreprise doit évaluer les besoins potentiels. Cordialement Le service marchés publics de la CCOV
Question n° 8	Posée le 24/02/2026 à 14:43:36 Bonjour. Nous avons constaté une incohérence page 30/46 du CCTP où il est indiqué une fourniture de matériel pré-isolé en classe 2 alors que page 23/46 du CCTP, le matériel est clairement décrit en série 1. La classe 2 au sens de la RE2020 correspond à une série d'isolation 1 selon la norme EN253. N'y-a-t-il pas amalgame entre la RE2020 et la EN253 ? pouvez-vous nous confirmez précisément les épaisseurs d'isolation que vous attendez pour le matériel pré-isolé enterré? Merci

Répondue le 25/02/2026 à 17:02:33

Bonjour,

Les canalisations pré-isolées auront une isolation dont le diamètre extérieur sera conforme à la série 2 du tableau ci-joint.

Merci d'en prendre connaissance.

Cordialement

Le service marchés publics de la CCOV

Fichier transmis : Episolationmaterielpre-isole.pdf

Question n° 7

Posée le 20/02/2026 à 08:18:15

Bonjour

Pouvez vous ajouter les plans de chaufferie en DWG.

Vous en remerciant par avance.

Répondue le 24/02/2026 à 11:45:31

BBonjour,

Les plans architecte de la chaufferie ont été ajoutés au dossier de consultation des entreprises.

Vous êtes invités à télécharger le fichier zip suivant : 106-NEUFCHATEAU - PLANS ARCHI PRO IND.A-dwg.

Une copie des ces documents est également jointe au présent message.

Cordialement

Le service marchés publics de la CCOV

Fichier transmis : 106-NEUFCHATEAU-PLANSARCHIPROINDA-dwg.zip

Question n° 6

Posée le 16/02/2026 à 15:02:48

Bonjour,

Pouvez-vous confirmer que les dilatations sont justifiées au droit du forage dirigé s'il vous plait ?

Par avance merci

Cordialement

Répondue le 18/02/2026 à 09:09:42

Bonjour,

Ci-dessous la réponse à la question posée :

Un prédimensionnement a été réalisé en phase études ; toutefois, celui-ci ne saurait se substituer à l'étude d'exécution, qui relève de la responsabilité du titulaire.

Cordialement

Le services marchés publics de la CCOV

Question n° 5

Posée le 12/02/2026 à 17:06:53

Bonjour,

Dans le cadre de la mise en place de la sous station, nous devons l'enlèvement de chaudière équipé de la régulation du site.

Une fois la chaudière enlevée, le site n'ayant plus de régulation secondaire et la régulation secondaire n'étant pas décrite dans le CCTP, nous ne la chiffons pas.

Merci de nous confirmer que la fourniture et la pose de la régulation du secondaire est ou existante dans une armoire électrique dédié ou à la charge du client.

Cordialement,

Répondue le 23/02/2026 à 15:37:06

Bonjour,

Pour répondre à cette question, un additif au CCTP du lot 06 CHAUFFAGE / ELECTRICITE a été rédigé et joint au dossier marché.

Il est accompagné d'un nouveau CDPGF avec additif qui annule et remplace le précédent.

Les seules modifications apparaissent en rouge dans le nouveau CDPGF.

Cordialement

Le service marchés publics de la CCOV

Fichier transmis : NEUFCHATEAULOT06CHAUFFAGE-ELECTRICITEavecadditif.zip

Question n° 4

Posée le 11/02/2026 à 09:00:00

Bonjour,

Concernant le lot 03

On voit dans le dpgf un poste 03.05.02 "bardage bois vertical" (7m²) et un poste 03.05.04 "couvertine zinc sur voile béton" mais pas de descriptif dans le CCTP.

Pouvez vous décrire et localiser ces prestations svp

Merci

Répondue le 17/02/2026 à 09:47:56

Concerne le lot n° 3 - Charpente / Couverture

Bonjour,

Ci-dessous les réponses aux questions posées :

- Le poste 03.05.02 "bardage bois vertical" (7m²) est décrit au paragraphe « 03.05.02. - Trappe bois façon volet 2.80x2.90 ht ». Il s'agit du bardage bois visible sur la façade Ouest

- Le poste 03.05.04 "couvertine zinc sur voile béton" n'est pas décrit dans le CCTP. Il s'agit de la mise en place d'une couvertine sur le voile béton arasé à +2,26m visible sur le plan de structure nommé « 2 - PL HT RDC de +0.000 à +3.000 ».

Cordialement

Le service marchés publics de la CCOV

Question n° 3

Posée le 04/02/2026 à 17:29:17

Bonjour,

Je souhaite une clarification du débit et du DN à prendre en compte sur la tuyauterie gaz et le débit de la pompe gaz.

Le débit primaire réseau est de 36 m3/h et la tuyauterie en DN 100. Le débit gaz au secondaire de la bouteille est de 11 m3/h et la tuyauterie en DN 65.

Pour que cela fonctionne, il faut repasser toute la tuyauterie gaz en DN 100 et la pompe gaz de 11 m3/h à 36 m3/h.

Pouvez vous me confirmer qu'il faut changer le diamètre de tout le gaz et changer la sélection de la pompe de charge gaz?

Cordialement,

Répondue le 06/02/2026 à 13:36:00

Bonjour,

Non, il n'est pas possible de confirmer à ce stade la nécessité de repasser toute la tuyauterie chaudière gaz en DN 100 ni de faire évoluer le débit de sa pompe de charge de 11 m³/h à 36 m³/h.

En effet, cette décision dépend de plusieurs paramètres qui ne peuvent être arrêtés qu'après les études d'exécution, notamment :

- La chaudière gaz retenue et ses limites de fonctionnement (débit maximal admissible, pertes de charge, température maximale de départ) ;
- Les puissances respectives des quatre chaudières ;
- Les calculs détaillés de pertes de charge.

Le schéma transmis dans le cadre du marché est un schéma de principe. Les études d'exécution sont bien prévues au marché. Toutefois, afin de clarifier le cadre de dimensionnement, les données suivantes devront impérativement être respectées :

- Température de consigne à maintenir aux secondaires des échangeurs par une température extérieure de -15 °C : 80 °C
- Pincement maximal des échangeurs = 3°C

Après sélection de son matériel, il appartiendra à chaque candidat de déterminer le débit approprié de la pompe de charge de la chaudière gaz ainsi que les diamètres de raccordement nécessaires, de manière à satisfaire ces exigences, y compris en situation de demande maximale du réseau de chaleur.

Le dimensionnement des équipements nécessaires à l'atteinte des performances exigées, y compris lorsqu'il implique des capacités supérieures à celles figurant sur le schéma hydraulique de principe, est réputé inclus dans les obligations du titulaire et ne pourra donner lieu à aucune plus-value. »

Cordialement

Le service marchés publics de la CCOV

Question n° 2 Posée le 04/02/2026 à 17:11:10

Bonjour,

Je n'ai pas trouvé de schéma de principe sur le dossier d'AO de Châtenois.

Cependant, ma question est la suivante: comment peut on remonter la température de départ réseau bois, à un débit nominal de 40 m³/h à -15 °C avec un débit pompe gaz de 17 m³/h?

Pour que la température du gaz remonte la température du réseau, il faut que les débits soient au moins égal.

Merci de me confirmer si il faut, dans le DPGF, §3.5 Raccordements hydrauliques Chaudière gaz (380 kW) repasser toute la tuyauterie en DN 100 et remplacer la pompe de 17 m³/h par une pompe de 40 m³/h.

Cordialement,

Répondue le 06/02/2026 à 13:33:40

Bonjour,

Cette question ne correspond pas au marché 2026TRCUNEUF3.

Cordialement
Le service marchés publics de la CCOV

Question n° 1

Posée le 27/01/2026 à 17:29:25

Bonjour,
Concernant le lot 03 :
il n'y pas de faîtage ni dans le CCTP ni dans le CDPFG, pouvez-vous préciser SVP
Bien cordialement

Répondue le 29/01/2026 à 09:09:55

Concerne le lot n° 3 - Charpente / Couverture

Bonjour,
Ci-après la réponse de l'architecte :
Remplacer les 2 pannes de haut de pente par une panne de faîtage.

Cordialement
Le service marchés publics de la CCOV
